Création de talus, terrasses

Objectifs : Couper une longue pente et créer une barrière topographique

Description : Mise en place d'un obstacle pour réduire la longueur de pente et pour retenir les particules fines emportées lors d'épisodes pluvieux importants.

Localisation :

- En aval de la parcelle ou en prolongement d'une haie existante

Installation :

Il n'y a pas de règle précise quand à l'implantation d'un talus, car souvent celui-ci se crée naturellement, en cause justement, l'accumulation de terres en aval de la parcelle par érosion.

- Enherber la zone talus pour éviter que celui-ci s'érode également
- Procéder à maximum deux fauches par année
- Favoriser la création du talus par un passage à la charrue

Un talus se crée également naturellement lors du semis le long des courbes de niveau.

Coûts

- Coûts peu élevé si création naturelle, mis à part la perte de terre ouvertes. Les coûts peuvent être élevés dans le cadre de la réalisation de terrasses (terrassement).

Contributions

- Peut être imputés comme SCE, mais ne donnent pas droit aux contributions. Contributions possibles uniquement si une haie est aménagée sur le talus ou en prairie extensive.
- Subventions fédérales OAS possibles au cas par cas

Avantages	Inconvénients
Mesures très efficaces pour protéger les infrastructures routières ou les ruisseaux	Difficile à mettre en place à des coûts faibles à court terme
Imputation SCE	Perte de terres ouvertes
Aménagements qui peuvent s'inscrire dans les éléments paysagers	Obstacles pour le passage des machines

		Efficacité		
		faible	**moyenne**	**élevée**
Coûts	**bas**			
	moyens			
	élevés			

L'efficacité est moyenne car il s'agit d'une mesure indirecte et qui sert plus à la protection d'un bien en aval qu'à une réduction de l'érosion.